



HBCRK
HandBall Club
Questembert

PROJET DE CLUB

2020-2024

Ce document a pour but de définir les axes directeurs et les points névralgiques afin d'organiser l'action de notre structure sur les prochaines années. Il est commun à tous les membres actifs et les dirigeants du club pour permettre une synergie de groupe. Différents aspects de la vie du club y sont recensés afin de servir de base pour mettre en place des actions mais aussi pour servir à l'intégration de nouveaux membres actifs.

Sans prétendre couvrir avec exactitude tous les aspects de la vie du club, ce document cherche avant tout à proposer des lignes directrices pour inspirer chaque membre. Il n'est donc pas nécessaire de connaître ce document par cœur et chaque membre pourra ne se référer qu'à la section qui le concerne, qui l'intéresse.

SOMMAIRE:

Présentation du club	3
Projet structurel de l'association	5
Projet sportif.....	14
La formation des arbitres.....	16
La formation des encadrants.....	19

PRÉSENTATION DU CLUB

Le handball club de la région de Kistreberh (HBCRK) est une association loi 1901 fondée en 1991 pour promouvoir la pratique du handball en loisirs et en compétition sur le territoire de Questembert et des communes voisines.

Nous comptons aujourd'hui et depuis plusieurs saisons un nombre stable d'environ 180 licenciés, ce qui fait du HBCRK la deuxième association de Questembert en nombre de membres.

L'ensemble des équipes compétitives du club, jeunes et adultes confondus, joue au niveau territorial. Les seniors masculins 1 jouent en première division après avoir joué deux saisons au niveau régional, alors que les autres équipes seniors jouent en deuxième division. Étant situé dans une zone rurale, le HBCRK n'a pas vocation à viser un niveau de jeu élevé et propose avant tout une valorisation du plaisir de jeu et un esprit familial. Le club dispose aussi d'une équipe loisirs mixte.

Le HBCRK est membre de l'entente Golfe Vannes Agglo HB dans les catégories -15 et -18 masculins et féminines. Les autres clubs sont le HBC Rhuys et l'ES St-Avé/Meucon. L'objectif de cette entente est de permettre aux joueurs motivés et présentant des qualités handballistiques de chaque club de jouer à un niveau plus élevé et plus adéquat.

L'équipe GVA senior masculine évoluera pour la saison 2020-2021 au niveau honneur régional, cette équipe devrait regrouper les joueurs issus de la formation mais aussi certains éléments des clubs partenaires.

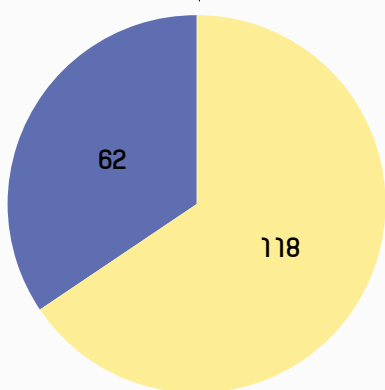
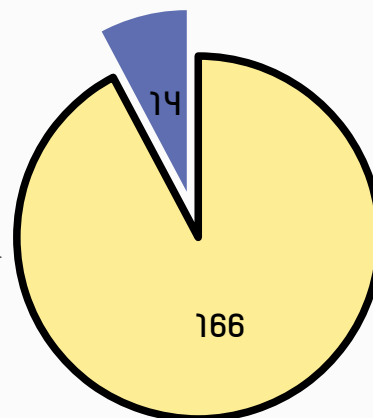
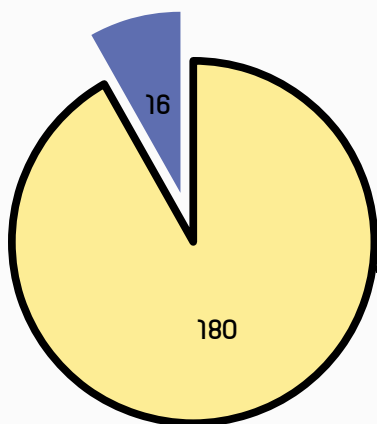
Répartition des licenciés HBCRH, saison 2019-2020

■ Licences non-validées

■ Licence validées

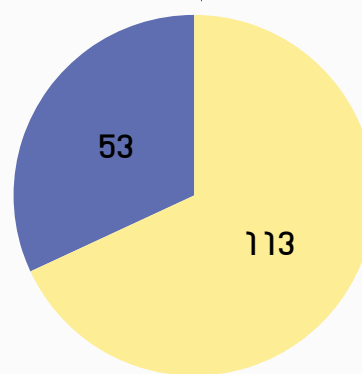
■ Licence dirigeant/loisir

■ Licence compétitive



■ Licences adultes

■ Licences jeunes



■ Féminines

■ Masculins

PROJET STRUCTUREL DE L'ASSOCIATION

Constat

Le club est aujourd'hui structuré autour d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'une trésorière et d'une secrétaire. Le conseil d'administration est composé de treize membres dont le bureau. Ce CA se réunit régulièrement pour définir la marche à suivre concernant les événements propres au club, les propositions de partenaires extérieurs et faire un point sur la situation du club. L'assemblée générale a lieu en fin de saison.

Le HBCRK salarie un entraîneur pour les catégories jeunes (-13, -15 M/F et -18F) pour un volume horaire de 16h/semaine lors de la saison 2019-2020 et accueille jusqu'à deux services civiques par saison dont le rôle est de favoriser le lien entre les différents acteurs du club. Nous proposons à chaque catégorie compétitive deux créneaux d'entraînement hebdomadaires.

Le HBCRK est club porteur de la section féminine de GVA formée avec le club de Rhuys. Nous rencontrons quelques difficultés à présenter des équipes féminines au complet.

Projections 2020-2024

Un regroupement trimestriel du conseil d'administration

Les membres du CA seront invités à se regrouper tous les trois mois. Au vu du faible nombre de regroupements par saison, il est nécessaire qu'il y ait un maximum de membres à chaque réunion.

Le compte-rendu sera diffusé au moins aux membres actifs (bureau, CA, coaches, entraîneurs, services civiques) voire à tous les licenciés la semaine suivant le conseil d'administration.

Un fonctionnement par commission

Chaque commission sera indépendante du CA et lui fera parvenir ses projets/ bilans lors des réunions par le biais d'un référent signalé. Elles se réunissent indépendamment en fonction de leurs objectifs propres.

Il n'est pas nécessaire de faire partie du CA pour pouvoir participer à une commission, nous inviterons donc un maximum d'acteurs du club à y participer : les membres actifs évidemment mais aussi les licenciés et parents de licenciés souhaitant s'investir. Une personne peut faire partie de plusieurs commissions.

Certains aspects sont transversaux à plusieurs commissions ce qui nécessite une mise en relation entre les différents référents pour pouvoir avancer sans devoir attendre le prochain CA.

Une commission sportive et technique

Cette commission a pour but de permettre un échange entre les membres concernant les difficultés, les réussites dans les entraînements/matches, dans les apprentissages et les résultats sportifs. Des phases de jeu et apprentissages précis y seront abordés à la demande des membres.

Les entraîneurs et les coaches sont invités en priorité à participer à cette commission.

Une commission sponsoring

Les membres de cette commission seront amenés à mettre à jour le dossier de sponsoring, faire évoluer les contreparties proposées et chercher des partenaires potentiels afin de trouver des financements au club.

Un document sera mis en place pour signaler les partenaires éventuels contactés et l'avancement dans la démarche.

Ces financements pourront être ciblés (événement, matériel...) ou concerneront le fonctionnement général de l'association (salaires, collation offerte aux équipes...)

Une commission communication

Les missions de la commission communication sont diverses :

- Transmettre les informations essentielles aux licenciés
- Créer du lien entre les différents acteurs du club
- Annoncer de façon visible les événements proposés par le club
- Intégrer les partenaires dans les informations transmises.
- Créer une dynamique sur les réseaux sociaux.

Le club utilise déjà plusieurs moyens de communications :

- Site internet
- Adresses e-mail des licenciés
- Pages sur plusieurs réseaux sociaux
- Agenda « infolocale » du Ouest-France (mémento sportif du samedi)
- Affiches papiers
- Journal numérique

La commission communication adapte les formats et le contenus en fonction des informations véhiculées. D'autres formats peuvent être proposés.

La communication est l'aspect visible de la vie du club et des actions engagées par ses membres. Une organisation efficace doit être mise en place afin de distribuer un maximum d'information en intégrant un nombre croissant d'acteurs du club pour créer du lien et de la

visibilité. C'est pourquoi un plan de communication sera proposé et distribué aux membres de la commission.

Une commission sur l'événementiel

Afin, encore une fois, de créer une dynamique de club et du lien entre les différents licenciés, entre les différents acteurs du club, des événements seront organisés. La commission événementiel aura à charge d'organiser ces événements :

- définir les dates
- budgétiser et présenter le budget à la trésorerie
- calculer les retombées éventuelles
- contacter les partenaires extérieurs, institutionnels et privés
- gérer la tenue des événements et recruter des bénévoles éventuels pour y participer.

Ces événements peuvent être de différents ordres :

- Festifs : repas du club, tournoi des familles...
- Sportifs : tournoi amical jeune pendant les vacances, match de gala, déplacement pour des matches de haut-niveau...
- Culturels : concerts, fête de la musique...

Il faut envisager d'organiser des événements réguliers afin de créer un rythme sur la saison. Le calendrier des événements peut être établi en fonction des vacances scolaires pour intégrer un maximum de jeunes licenciés du club. Chaque événement peut être géré par un petit groupe de membres de la commission événementiel afin de diminuer la charge de travail de chacun.

La commission événementiel est en relation étroite avec la trésorerie pour l'aspect budgétisation, avec la commission communication pour annoncer les événements, avec la commission sportive pour l'organisation des tournois...

Une commission arbitrage

Cette commission pourrait être éventuellement créée afin de répondre et organiser toute l'action du club concernant l'arbitrage. Elle est en contact avec l'école d'arbitrage et gère les interrogations, les demandes des arbitres clubs et des jeunes arbitres.

La création d'une section sportive handball au Lycée Marcellin Berthelot

De plus en plus nos joueurs cherchent à intégrer les sections sportives handball dans les lycées du département à leur entrée en seconde. À l'heure actuelle le centre labellisé d'entraînement du lycée Jean Macé de Lanester propose un niveau de jeu très élevé et très peu de nos jeunes joueurs peuvent espérer l'intégrer. Il existe aussi une section handball au lycée privé Notre-Dame le Ménimur à Vannes beaucoup moins sélective et que plusieurs de nos joueuses et joueurs souhaitent intégrer.

Afin de conserver un maximum de joueurs dans le club, mais aussi de proposer une pratique plus intensive du handball aux joueurs et joueuses du HBCRK et de GVA dans la commune d'un club partenaire, nous projetons de créer une section handball au lycée Marcellin Berthelot de Questembert. Ce projet sera construit et présenté à la direction du lycée avec l'aide des membres de GVA qui ont déjà créé une section au collège de Sarzeau.

Poursuite des actions engagées.

Deux entraînements hebdomadaires

Depuis la saison 2019-2020, le club propose deux entraînements par semaine pour chaque catégorie hormis l'école de hand/-9 ans. Beaucoup de ces créneaux sont partagés entre plusieurs catégories, il ne faut pas perdre de créneau et être à l'affût de nouveaux créneaux disponibles.

Nous devons aussi faire face à la possible augmentation du nombre de joueuses en -15 et -18 féminines en tant que club porteur de GVA. Si nous parvenons à un effectif d'une vingtaine de joueuses en -18 dès la saison 2020-2021, nous devons nous organiser pour proposer un créneau supplémentaire permettant une limitation des déplacements des parents et un maximum de pratique.

Les -13 féminines et masculins s'entraînent ensemble lors de la saison 2019-2020. Nous devrions chercher un créneau supplémentaire afin de séparer les effectifs sur un entraînement.

Étant donné la saturation des équipements sportifs au complexe des Buttes, nous pouvons rechercher des créneaux salle Janvier ou dans les communes alentours.

Le travail avec les services civiques

Les services civiques ont un statut particulier : ils sont volontaires rémunérés par l'État, la ligue Bretagne de handball et le club à la fois. Leurs missions sont formulées en fonction de ce statut. Au HBCRK, leur principale mission est de faire du lien entre les différents acteurs du club. Ils sont présents aux entraînements pour assister l'entraîneur et répondre aux questions des parents. Ils sont présents lors des matches pour accueillir les équipes, préparer la salle et éventuellement occuper des postes vacants. Ils préparent les convocations de matches et éditent la gazette d'information du club.

Les services civiques sont des éléments de choix car centraux dans les relations entre les acteurs du club et il est nécessaire de chercher à continuer à en recruter. Avec le fonctionnement par commissions, ils peuvent aussi faciliter le lien entre chacune d'entre elles.

L'implication dans GVA

Cette entente est l'opportunité pour accompagner certains joueurs et joueuses vers un niveau de jeu plus élevé. Elle est indépendante mais fonctionne par l'implication de membres des clubs qui la composent. Il est donc nécessaire de continuer à recruter des forces vives parmi les licenciés, les parents de joueurs, afin de pérenniser cette entente. Les membres des différents bureaux de chaque club sont amenés à travailler ensemble pour organiser matches et événements. Afin de ne pas subir les décisions et d'y prendre part, il est important que le club soit représenté lors des réunions thématiques régulières organisées par l'entente.

De par son nombre plus élevé de licenciées parmi les trois clubs partenaires, et par sa volonté d'implication, le HBCRK est le club porteur de la section féminine. Cette entente n'existe pour l'instant que dans les catégories -15 et -18 ans mais il est possible qu'à terme, une équipe senior soit créée, et en tant que seul club de l'entente ayant une équipe senior féminine, nous serions amenés à céder notre niveau de jeu à l'entente pour recommencer un échelon plus bas si nous n'y sommes pas déjà. Il est judicieux de se poser la question du niveau de jeu que l'on souhaite proposer à des néo-seniors ayant joué en jeune à un niveau régional.

L'intervention auprès des écoles élémentaires

En fin d'année scolaire, le HBCRK propose aux écoles de Questembert et des communes voisines des interventions handball auprès des écoliers de CE2, CM1 et CM2. Ces interventions sont proposées dans les communes disposant d'installations sportives. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la pratique du handball et de les informer de l'existence de notre club s'ils sont intéressés pour s'inscrire.

Nous proposons trois interventions d'une heure par groupe : deux interventions « découverte » et un tournoi commun à tous les groupes d'une même école.

Ces interventions ont un certain succès et nous ont permis d'attirer déjà plusieurs jeunes licenciés, il faut donc les conserver et éventuellement les faire évoluer en contactant de

nouvelles écoles (Diwan Questembert, Limerzel, Caden...) ou en organisant des tournois inter-écoles dans les communes ayant plusieurs établissements.

Les astreintes de match

Lorsque nous accueillons les matches de toutes les catégories, nous devons présenter obligatoirement des officiels licenciés au club afin de remplir les fonctions de secrétaire et chronométrateur à la table de marque, ainsi que de police de salle. Afin de ne pas réquisitionner toujours les mêmes personnes, le club a mis en place un système d'astreintes de match, chaque licencié adulte est appelé à en faire environ deux par saison. Hormis la tenue des postes réglementaires, les astreintes comportent aussi un volet préparation/rangement de la salle.

Ces astreintes sont primordiales et doivent être conservées. Elles sont aussi l'occasion d'impliquer les plus jeunes dans la vie du club. Depuis la saison 2019-2020, les jeunes licenciés dès les -15 ans sont amenés à y prendre part, accompagnés par un licencié adulte obligatoirement. C'est plutôt une réussite et les jeunes sont contents de participer à cet aspect-là de la vie du club. Dans l'objectif de fidéliser au plus tôt les jeunes licenciés, il pourrait même être envisagé d'y inclure des -13 ans, soit pour observer, soit pour participer à la table de marque.

Une présence auprès des institutions

Depuis quelques saisons déjà, le club du HBCRK est représenté au sein de l'Office Municipal des Sports (OMS) de Questembert. L'OMS se réunit 2 à 3 fois par an pour organiser les événements sportifs communaux telles les foulées questembertoises ou le forum des associations et pour donner la parole aux clubs concernant les équipements municipaux. Le complexe des Buttes est un sujet de discussion récurrent. Les clubs y sont amenés à faire remonter les difficultés rencontrées, ils sont aussi informés des décisions municipales. En

tant que deuxième association de Questembert en nombre de licenciés, que principal utilisateur associatif du complexe des Buttes, afin de connaître en priorité les décisions le concernant et afin de participer à la vie publique, il est capital de conserver un membre au sein de l'OMS.

L'OMS est présidé par l'adjoint au maire à la vie associative, ses membres sont élus à chaque assemblée générale. Le représentant du HBCRK récolte les demandes des membres du club pour en faire part lors des réunions et transmet aux personnes concernées les conclusions des réunions.

Le club est aussi présent dans les institutions fédérales de proximité. Depuis la réorganisation territoriale lors de la saison 2019-2020, les 4 comités de la ligue de Bretagne de handball ont été remplacés par 16 secteurs géographiques. Notre club fait partie du secteur n°16 qui couvre un territoire allant de Ploërmel et s'étendant vers le sud et l'est jusqu'aux limites régionales.

Des réunions ont lieu toutes les 6 semaines avant les vacances scolaires et regroupent des membres de chaque club du secteur. Elles ont toutes eu lieu à Redon pour l'instant. Les sujets abordés concernent la vie des clubs : sportif, règlements, finances, formation, mutualisation des compétences... Un compte-rendu est rédigé par un des participants et relayé aux clubs par la suite.

Ces réunions sont essentielles à la participation du club dans les institutions fédérales et nous devons nous organiser pour répondre présent en alternant les membres y participant pour alléger la participation de chacun.

PROJET SPORTIF

Niveaux de jeu

Toutes les équipes du club jouent au niveau territorial à la fin de la saison 2019-2020. Les seniors féminines jouent en deuxième division territoriale, soit la plus basse division. L'ambition actuelle n'est pas de jouer à un niveau plus élevé, cependant l'arrivée de jeunes joueuses motivées et la hausse du niveau de jeu chez les jeunes féminines nous pousse à nous projeter vers un niveau de jeu plus élevé. L'objectif est de gagner un niveau de compétition d'ici 2024 afin de le proposer aux joueuses GVA qui débiteront en seniors à ce moment-là. En fonction des effectifs, il est possible que nous ayons à envisager la création d'une deuxième équipe qui jouerait à un niveau inférieur.

Les seniors masculins 1 jouent en première division territoriale. Le niveau y est très dense. Après deux saisons au niveau régional, l'équipe a été reléguée et s'est maintenue difficilement pendant deux saisons avant d'aborder plus sereinement la saison 2019-2020. L'objectif à moyen terme est de retrouver un niveau régional ou au moins jouer le haut de tableau en première division territoriale.

Les seniors masculins 2 jouent en deuxième division territoriale après avoir été promus suite à la réorganisation des championnats. L'équipe a réussi à se maintenir sans trop de difficulté en intégrant des néo-seniors, des débutants à des joueurs chevronnés. L'objectif est d'essayer de conserver ce niveau et de s'en servir pour intégrer les jeunes joueurs.

Avec le renouvellement des catégories jeunes, il n'y a pas de système de promotion/relégation d'une saison à l'autre et les équipes sont réparties dans des championnats de niveau différents en fonction de leurs résultats lors des brassages de début de saison. Lors de la saison 2019-2020, aucune équipe jeune ne jouait au premier niveau territorial.

Sauf en cas de trou générationnel ou de forte proportions de débutants, nous devons inscrire un maximum d'équipes en brassages « haut » en début de saison pour leur permettre d'essayer d'atteindre la première division, surtout dans les catégories -15 et -18 et éventuellement dans les catégories plus jeunes si génération exceptionnelle.

Moyens à mettre en œuvre

L'atteinte des objectifs en senior nécessite l'implication des joueurs dans un premier temps. C'est à eux et elles de définir leurs objectifs pour la saison en cours et pour la saison suivante. Si les joueurs et joueuses adhèrent aux objectifs du club de jouer à un niveau plus élevé, le club devrait alors envisager de recruter un entraîneur senior de niveau régional afin d'y parvenir.

Nous avons déjà été confronté à cette configuration en senior masculins et il est crucial que l'ensemble du groupe soit prêt à s'investir. Si une partie du groupe n'est pas intéressée, il faudra repenser l'organisation : scission par demi-terrain, ne pas recruter d'entraîneur...

Les groupes seniors actuels manquent aussi de joueurs de gabarit. Les objectifs devront être adaptés en fonction des forces disponibles.

Une identité de jeu propre au club

En attendant de recruter ou former des joueurs de gabarit important. L'identité de jeu du club en attaque est avant tout basée sur le jeu rapide et l'exploitation du surnombre pour trouver et créer des situations de tir à 6m. Les enclenchements et la vitesse d'exécution en attaque placée sont à chercher.

Concernant la défense, nous devons former les joueurs dès le plus jeune âge et jusqu'en senior à adopter des intentions de récupération du ballon, d'abord sur un système défensif homme à homme, puis sur un système de zone. Encore une fois, notre gabarit général ne joue pas en notre faveur et nous ne pouvons proposer un système défensif à plat près de la zone.

LA FORMATION DES ARBITRES

Afin de favoriser la formation des arbitres, les instances du handball ont mis en place un système de pénalités en cas de non-respect du nombre d'arbitrages, c'est-à-dire de la participation du club dans le déroulement d'autres rencontres de championnat. Lors de la saison 2018-2019, nous avons écopé de 2 points de pénalité assumés par les équipes senior masculins 1 et senior féminines la saison suivante. Alors que nous arrivons à arbitrer les matches à domicile par l'implication de certains membres et de certains arbitres jeunes du club, nous n'avons pas réussi à remplir le quota d'arbitrages neutres.

Il semble primordial de former un maximum de jeunes arbitres afin de pouvoir remplir le quota d'arbitrages. Pour y arriver il est nécessaire de faire découvrir le plus tôt possible les rôles d'arbitre, secrétaire et chronométreur. Nous devons ensuite valoriser les jeunes joueurs motivés par le rôle d'arbitre et de les accompagner dans l'organisation fédérale de l'arbitrage.

La deuxième année de la catégorie -13 ans est l'âge le plus propice à la découverte de l'arbitrage. Les jeunes commencent en effet à démarquer leur attention du ballon et peuvent prendre de plus en plus d'informations, facilitant les décisions d'arbitrage, la protection du joueur et le maintien du rapport de force.

Un investissement dès l'entraînement

L'activité handball, en loisirs comme en compétition, ne peut se pratiquer sans arbitre. Les jeunes doivent pouvoir être conscients de cet aspect-là de leur pratique dès le plus jeune âge. Ils pourront être sollicités pour l'arbitrage dès la fin de la catégorie -11 ans puis systématiquement à partir de la la catégorie -13 ans.

Les séances d'entraînement présentent de nombreuses situations favorables à la prise de responsabilité du joueur. Nous devons encourager les joueurs à faire respecter les consignes lors des situations d'apprentissage. Un joueur blessé, un GB sans activité autre, un joueur volontaire ou un joueur en rotation peuvent répéter les consignes aux autres joueurs lors de différents exercices de la séance: de l'échauffement au match. L'intérêt est de leur permettre de gagner du recul, de prendre en compte les consignes comme les règles à appliquer et de favoriser la prise de parole pour faire respecter ces consignes.

Les matches d'application sont aussi le moment idéal pour permettre aux jeunes d'arbitrer. Un joueur blessé, un joueur d'une troisième équipe si l'effectif est suffisant, ou même un enchaînement de rôles (le joueur qui marque devient arbitre) peuvent remplir ce rôle. Le sifflet hygiénique doit être fourni aux joueurs qui arbitrent.

Il est de la responsabilité de l'entraîneur de repérer les joueurs qui se proposent le plus souvent d'arbitrer afin de les diriger vers l'école d'arbitrage du club.

L'école d'arbitrage

Le HBCRK a mis en place depuis la saison 2018-2019 une école d'arbitrage. Les joueurs motivés sont invités à se présenter des mercredi après-midi pour des séances de présentation du rôle d'arbitre, son importance, les avantages et les inconvénients de l'arbitrage de matches compétitifs. Ils sont ensuite amenés à arbitrer des matches d'application de catégories support (-11ans, -13 ans). Lors de ces matches d'application, les arbitres sont observés puis un échange s'installe avec l'accompagnateur école d'arbitrage. La prestation de l'arbitre est évaluée suivant les critères de la commission technique d'arbitrage de la ligue ci-dessous:

CTA BRETAGNE

FICHE D'ÉVALUATION JAJ CLUB

	Prise de décision	Déplacement	Communication
Niveau 1	Siffle les buts, les engagements, beaucoup d'oublis	Se déplace peu	Communication très imprécise Coup de sifflet peu clair
Niveau 2	Siffle les buts, les grosses fautes de manipulation de ballon (marcher, reprise)	Se déplace mais reste éloigné du jeu	Indique le sens du jeu Le coup de sifflet manque parfois d'assurance
Niveau 3	Siffle les buts, les grosses fautes de manipulation de ballon et les fautes sur porteur de balle	Se déplace et cherche à se rapprocher du jeu	Indique le sens du jeu, utilise la gestuelle adaptée pour les fautes principales Le coup de sifflet manque parfois d'assurance
Niveau 4	Siffle les fautes principales peu d'oublis, utilisation des sanctions sur les fautes grossières	Se déplace et le placement permet de communiquer avec les joueurs	Indique le sens du jeu, utilise la gestuelle adaptée le coup de sifflet est clair
Niveau 5	Siffle les fautes principales peu d'oublis, utilisation cohérente des sanctions	Se déplace et le placement permet de communiquer avec les joueurs (notion de proximité)	Indique le sens du jeu, utilise la gestuelle adaptée, les coups de sifflet sont clairs et diversifiés
Niveau 6	Siffle les fautes principales très peu d'oublis, utilisation cohérente des sanctions	Se déplace, intervient quand il le faut à l'endroit des fautes	Indique le sens du jeu, utilise la gestuelle adaptée, module les coups de sifflet

Fiche à utiliser par les Accompagnateurs Ecole d'Arbitrage.

A chaque match déterminer le niveau de réalisation des trois compétences (*prise de décision, déplacement, communication*) Barrer trois cases

Le niveau est validé lorsque le JAJ a obtenu 3 croix dans chaque compétence

Lorsque le Niveau 4 est validé dans toutes la compétences le JAJ peut envisager la formation JAJ T3.

Nous nous basons principalement sur les règles 7 («LE MANIEMENT DU BALLON, LE JEU PASSIF») et 8 («IRRÉGULARITÉS ET COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS») des [règles du handball](#) éditées par la fédération pour l'apprentissage et l'évaluation du jeune arbitre.

Objectifs et pistes de travail

- Augmenter le nombre d'accompagnateurs de l'école d'arbitrage, faire appel aux arbitres néo-seniors.
- Des stages d'arbitrage plus longs, pendant les vacances, avec un public support lors de mini-tournois ou de rencontres amicales.
- Favoriser la création de duos d'arbitres pour chaque équipe ou au moins de chaque année d'âge.
- Accompagner un maximum de jeunes vers le niveau 4 de la fiche d'évaluation pour les présenter aux formations de la commission technique d'arbitrage de la ligue.

LA FORMATION DES ENCADRANTS

Comme toute association sportive, le HBCRK fonctionne aussi grâce à ses encadrants – entraîneurs, coaches, services civiques, animateurs école d'arbitrage – qu'ils soient salariés ou non.

Leurs rôles sont variés : ils accompagnent les joueurs dans leurs apprentissages, à l'entraînement comme en match, créent du lien avec les parents en représentant le club...

Les encadrants se doivent d'agir pour le bien-être des licenciés. Aujourd'hui, certaines équipes sont entraînées et managées par la même personne, d'autres par des personnes différentes. La communication entre les différents encadrants est donc primordiale afin de favoriser au mieux la pratique des joueurs.

Le nombre d'encadrants est aujourd'hui insuffisant, certains encadrants sont davantage présents pour compenser ce manque. Il semble nécessaire de recruter, notamment chez les parents et les néo-seniors, mais aussi d'intéresser le jeune licencié à occuper de tels postes.

Le club et l'office municipal des sports peuvent financer tout ou partie des formations techniques afin de former les encadrants.

Le club est membre de l'association « colosse aux pieds d'argile » qui a pour mission la prévention, la sensibilisation et la formation aux risques de pédocriminalité en milieu sportif ainsi que dans tous les milieux où l'enfant est présent. Elle a pour objectifs l'accompagnement, l'aide aux victimes et la formation des professionnels encadrant les enfants.

Dans ce cadre, le club souhaite mettre en place de façon pérenne un affichage destiné aux licenciés mais aussi aux encadrants.

Nous détaillerons dans cette partie les différentes tâches qui incombent à l'encadrant en fonction de son poste et les actions devant être réalisées par le club afin de les accompagner au mieux possible dans leur mission.

L'entraîneur

La mission première de l'entraîneur est de former les joueurs et les aider à acquérir des compétences pour développer leur pratique du handball. Pour ce faire il prévoit le projet annuel de formation du joueur, définit les cycles et les objectifs d'apprentissage en fonction des joueurs. Il prépare et anime ensuite chaque séance en fonction de ses objectifs. Ses séances doivent permettre au licencié d'avoir un maximum de temps de pratique de l'activité et donc d'éviter les temps faibles inutiles.

L'entraîneur représente l'image du club pour les licenciés et les parents, il se doit d'adopter une conduite adaptée à son public, il arrive en avance et est organisé, enfin il porte une tenue vestimentaire adaptée à la pratique sportive.

L'entraîneur est en lien avec les dirigeants et avec les parents pour faire part des difficultés et des réussites.

Le coach/manager

Le club doit fournir aux coaches souhaitant s'investir toutes les informations afin d'être le plus efficace, c'est pourquoi un document leur sera transmis en début de saison.

Son rôle premier est d'accompagner les jeunes lors des compétitions, il représente aussi le club auprès des licenciés et des parents et se doit d'être ponctuel et organisé, il a un état d'esprit positif et encourage les joueurs avant tout, il est le garant de leur sécurité et de leur intégrité physique donc doit être vigilant.

Le coach est en relation étroite avec le service civique concernant le planning des covoiturages. Il est un relais pour l'entraîneur car il permet de vérifier si les apprentissages des cycles en cours ou précédent sont acquis. L'entraîneur et le coach doivent donc communiquer systématiquement en amont sur les effectifs apprentissages et en aval sur les réussites/échecs lors du match.

Objectifs et pistes de travail

- Recruter un maximum d'encadrants, notamment chez les parents de joueurs et essayer d'avoir un binôme de coach par équipe pour pouvoir se relayer en cas d'absence.
- Définir des objectifs sportifs avec chaque équipe sur l'année en cours pour les catégories jeunes et sur l'année n+1 pour les seniors.
- Annoncer les objectifs d'apprentissage en début de saison et de cycle.